

Comptes Administratifs 2023

Budget principal et budgets annexes



Conseil municipal du 11 avril 2024



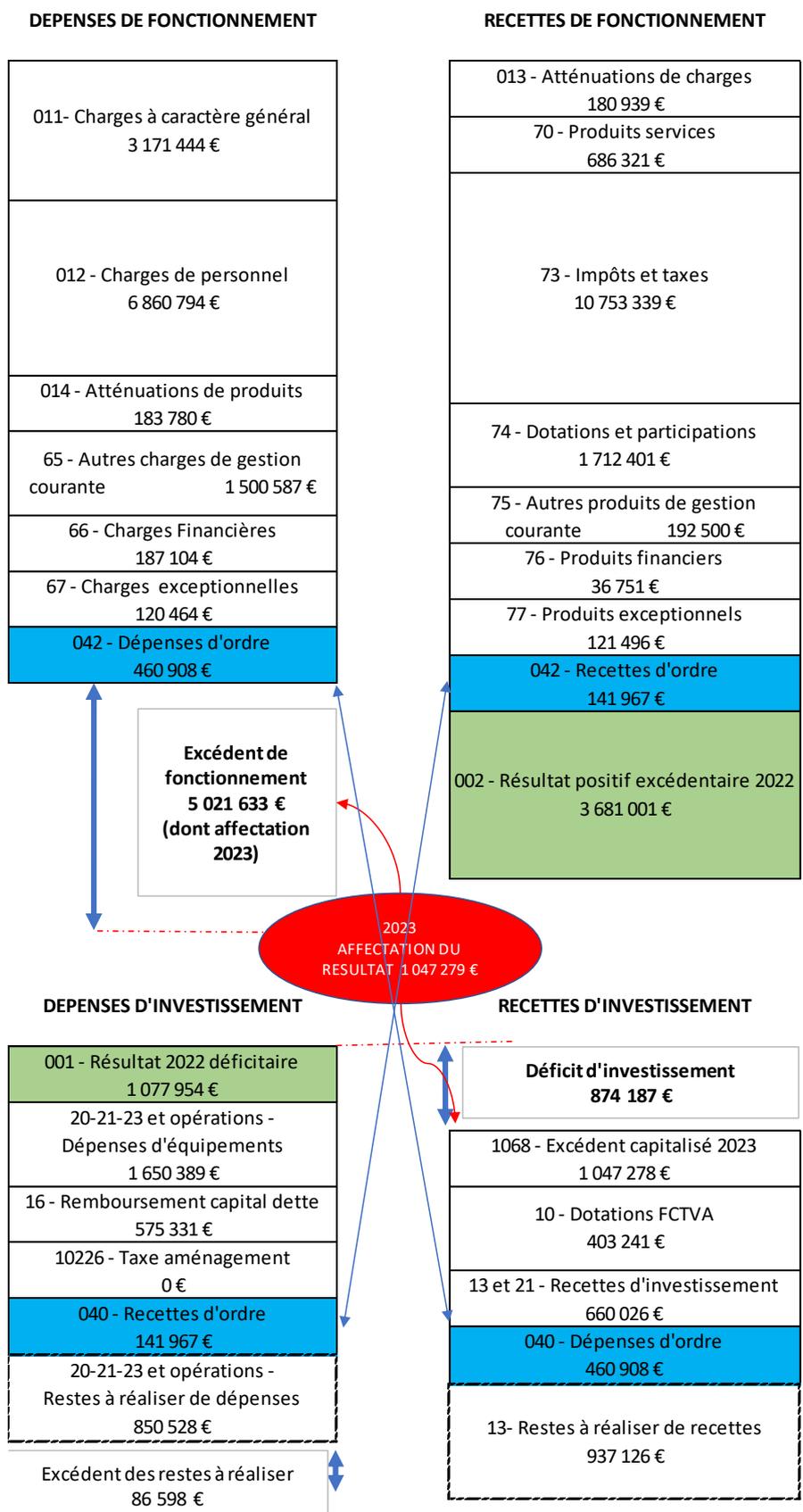
EXÉCUTIONS BUDGÉTAIRES 2023

		PRINCIPAL	TVA	TRANSPORT URBAIN
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	12 485 081,89	126 089,80	18 021,71
	RECETTES	17 506 714,64	193 580,89	21 655,80
	RESULTAT	5 021 632,75	67 491,09	3 634,09
INVESTISSEMENT	DEPENSES	3 445 641,07	77 970,02	
	RECETTES	2 571 453,67	34 337,65	
	RESULTAT	-874 187,40	-43 632,37	0,00
RESTES A REALISER	DEPENSES	850 528,38		
	RECETTES	937 126,72		
	RESULTAT	86 598,34	0,00	0,00
SOLDE AVEC LES RESTES A REALISER		4 234 043,69	23 858,72	3 634,09
TOTAL DES DEPENSES HORS RAR		15 930 722,96	204 059,82	18 021,71
TOTAL DES RECETTES HORS RAR		20 078 168,31	227 918,54	21 655,80

BUDGET PRINCIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 PAR CHAPITRE

(y compris les restes à réaliser et les résultats)



arrondis à l'euro près

BUDGET PRINCIPAL - Compte administratif 2023

arrondis à l'euro près - totaux sans arrondi

FONCTIONNEMENT					
	CA 2023	CA 2022		CA 2023	CA 2022
DEPENSES REELLES	12 024 174	12 341 525	RECETTES REELLES	13 683 746	12 903 471
011 Charges à caractère général	3 171 444	3 205 074	013 Atténuations de charges	180 939	187 678
012 Charges de personnel	6 860 794	6 776 282	70 Produits des services et du domaine	686 321	715 959
014 Atténuations de produits	183 780	204 377	73 Impôts et taxes	10 753 339	10 275 069
65 Charges de gestion courante	1 500 587	1 527 671	74 Dotations et participations	1 712 401	1 163 971
66 Charges financières	187 104	132 127	75 Autres produits de gestion courante	192 500	254 832
67 Charges exceptionnelles	120 464	495 994	76 Produits financiers	36 751	10 153
68 Dotation provisions semi-budgétaires			77 Produits exceptionnels	121 496	192 810
			78 Reprises sur amortissements et provisions		103 000
DEPENSES D'ORDRE	460 908	593 140	RECETTES D'ORDRE	141 967	207 976
042 Opérations d'ordre entre section	460 908	593 140	042 Opérations d'ordre entre section	141 967	207 976
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		
71 Variations de stocks					
Déficit de fonctionnement reporté			Excédent de fonctionnement reporté	3 681 001	4 550 002
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	12 485 081,89	12 934 665,09	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	17 506 714,64	17 661 449,10
Excédent de la section de fonctionnement	5 021 632,75	4 726 784,01	Déficit de la section de fonctionnement		

INVESTISSEMENT					
	CA 2023	CA 2022		CA 2023	CA 2022
DEPENSES REELLES	2 225 720	15 805 558	RECETTES REELLES	2 110 546	15 044 680
- Opérations financières			10 Dotations et fonds propres	403 241	12 842 117
10226 Taxe aménagement	0	2 875	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	1 047 278	723 832
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			27 Remboursements de prêts		568 743
16 Remboursements d'emprunts	575 331	557 449	13 Subventions d'équipement	22 400	71 064
- Opérations d'Equipement	1 650 389	15 245 234	21 Immobilisations incorporelles		
20 Immobilisations incorporelles	8 504	0	16 Emprunts, cautionnements		
21 Immobilisations corporelles	765 930	202 807	165 Dépôts et cautionnements		
23 Immobilisations en cours			Opérations pour compte de tiers		
26 Participations et créances rattachées		12 487 064			
27 Immobilisations financières					
204 Subventions d'investissement	27 988	4 334	9701 Opérations Immobilières	17 408	55 000
9701 Opérations Immobilières	10 364	122 000	9702 Voirie	137 938	173 630
9702 Voirie	178 893	1 035 620	9703 Ecoles	282 716	21 000
9703 Ecoles	6 863	384 396	9704 Equipements sportifs	20 020	245 499
9704 Equipements sportifs	105 075	85 761	9706 Equipements culturels	21 245	204 707
9706 Equipements culturels	50 784	206 311	9707 Bâtiments administratifs	86 400	129 488
9707 Bâtiments administratifs	445 627	296 424	9908 Informatique		
9908 Informatique	10	15 512	200009 Acquisitions foncières		
200009 Acquisitions foncières	333	26 309	AP23A Ecole Municipale de Musique		
20231 AP23A Ecole Municipale de Musique	23 366	0	AP23B Ecole du bourbonnais	71 899	0
20232 AP23B Ecole du bourbonnais	26 652	0	Investissement 2022		9 600
Investissement 2022		378 694			
Opération pour compte de tiers					
DEPENSES D'ORDRE	141 967	491 034	RECETTES D'ORDRE	460 908	876 197
040 Opérations d'ordre entre section	141 967	207 976	040 Opérations d'ordre entre section	460 908	593 140
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		283 058	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		283 058
Déficit d'investissement reporté	1 077 954	702 239	Excédent d'investissement reporté		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 445 641,07	16 998 831,64	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 571 453,67	15 920 877,64
Excédent de la section d'investissement			Déficit de la section d'investissement	874 187,40	1 077 954,00
Résultat Général	4 147 445,35	3 648 830,01			
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DU BUDGET	15 930 722,96	29 933 496,73	TOTAL GENERAL DES RECETTES DU BUDGET	20 078 168,31	33 582 326,74
Restes à réaliser de dépenses	850 528,38	813 365,60	Restes à réaliser de recettes	937 126,72	844 041,22
Résultat après les restes à réaliser	4 234 043,69	3 679 505,63			

▪ FONCTIONNEMENT

> Les dépenses réelles de fonctionnement

Elles sont **en baisse de 2,57%** entre l'exercice 2022 et l'exercice 2023 et se décomposent de la façon suivante :

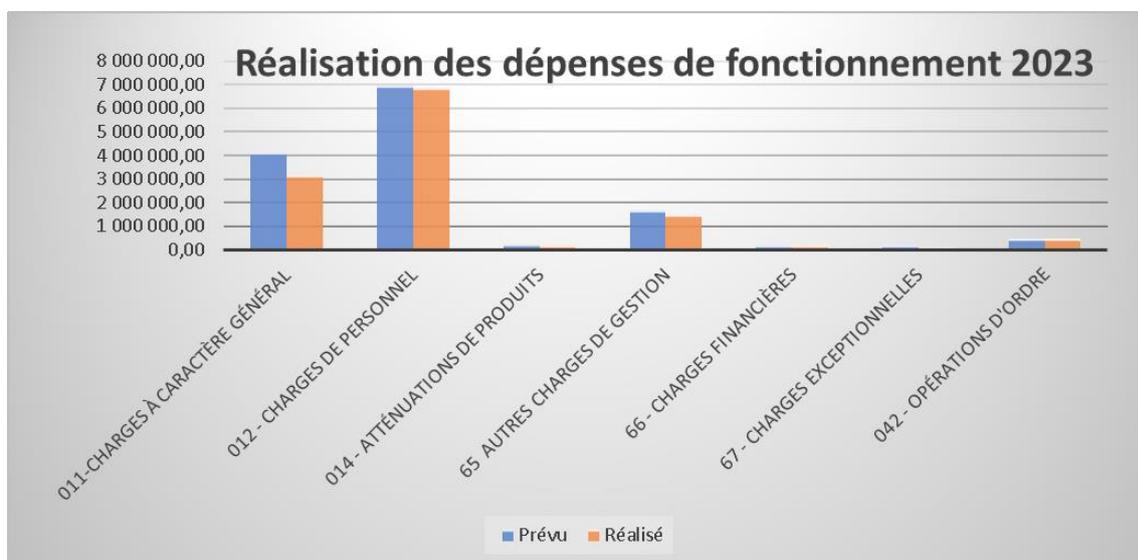
- le chapitre des **charges à caractère général** (011) est en baisse de 1,05% (achats de matières et services, énergie...), soit 33 630 € par rapport à 2022, qui enregistrait une hausse exceptionnellement élevée (coût des énergies, fluides, assurances...),
- **la masse salariale** progresse de 1,25% principalement en raison de la hausse du point d'indice, mais aussi des modifications des plafonds du Complément Indemnitaire Annuel pour les catégories B et C ; cette progression est contenue par les efforts de gestion du personnel réalisées par les services en lien avec la direction des ressources humaines,
- les **charges de gestion courante** (65) enregistrent un recul pour la seconde année (- 1,77%),
- les **charges financières** ont augmenté (+ 41,61%) en raison de la hausse des taux variables et de la revalorisation du livret A à 3% depuis le 1^{er} janvier 2023,
- les **charges exceptionnelles** ont retrouvé leur niveau d'avant 2022, exercice où le budget a dû abonder le budget annexe Chevantière pour couvrir le déficit de vente (- 75,71% entre 2022 et 2023),
- les **atténuations de produits** sont également en réduction (charges transférées de l'eau et de l'assainissement) de 10,08%.

> Les dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordre sont l'enregistrement d'opérations comptables sans flux financier (ni paiement, ni encaissement) qui participent aux équilibres budgétaires ou à la régularisation d'écritures, d'imputation dans l'actif de la Commune.

Ainsi, les inscriptions au chapitre 042 en dépenses de fonctionnement alimentent à l'identique le chapitre 040 en recettes d'investissement. Il s'agit des amortissements des biens mobiliers et immobiliers. Cette inscription obligatoire participe à l'autofinancement de la Commune.

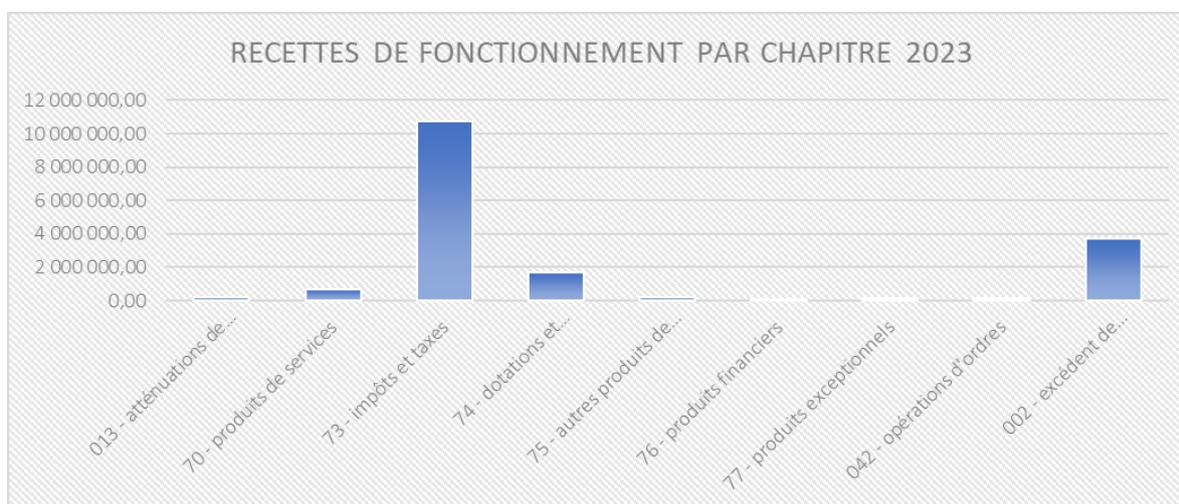
Les écritures au chapitre 041 en dépenses et en recettes d'investissement sont également de même valeur, car il s'agit de régularisation des frais d'études, des avances sur travaux, d'imputations définitives au sein de l'actif. Le transfert des études permet par exemple la récupération du FCTVA déclaré annuellement.



> Les recettes réelles de fonctionnement

Globalement les recettes réelles de fonctionnement ont **progressé de 6,05%** :

- le chapitre **d'atténuations de charges** (chapitre 013), qui comprend les remboursements liés aux absences de personnel (assurance) enregistre une baisse de 3,59% par rapport à 2022,
- les **produits des services** (chapitre 70) enregistrent une légère baisse (- 4,14%),
- le chapitre des **impôts et taxes** (chapitre 73) progresse de 4,65%, en effet, les bases locatives ont été rehaussées de 7,1% et les ressources de la Taxe d'Habitation sur Les Logements Vacants apparaissent pour la première année (221K €),
- la recette des **dotations et participations** (chapitre 74) est améliorée de 47,12%, en raison de la dotation exceptionnelle de soutien aux communes de 570K €,
- les **autres produits de gestion courante** (chapitre 75) sont en retrait de 24,46% (en 2022 avait été notamment reçu le rattrapage du loyer du SMEA et un remboursement de la part de DALKIA),
- le chapitre des **produits exceptionnels** est en baisse de 36,99% (en effet l'exercice 2022 faisait notamment apparaître le solde du versement des indemnités incendie pour l'école Busseron).



>> Le résultat de la section de fonctionnement est en hausse de +6,24% pour atteindre le montant de 5 021 632,75 €.

▪ INVESTISSEMENT

> Les dépenses d'investissement

Elles s'établissent à 3 445 641,07 €.

Les dépenses d'équipement ont été de 1 650 389 €, en baisse évidente par rapport à l'année 2022, en effet, pour l'année 2022, la Commune a dû faire transiter sur ses comptes le transfert de l'OPAC vers EVOLEA pour un montant de 12 487 064 €. Les travaux suivants ont été réalisés :

- **la voirie** : 178K € pour l'aménagement, la sécurisation, l'adaptation PMR, la mise en place de circulations douces de la rue Jean-Jacques Rousseau ; 73K € de coordination concessionnaire et plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics ; 12K € pour les études d'aménagement paysager de la Poudrière,
- **les écoles et restaurants scolaires** : 158K € pour des travaux d'amélioration de la sécurité, remplacements de faux plafonds, éclairage, et revêtements de sol ; 95K € pour les restaurants scolaires ; concernant l'AP/CP Ecole du Bourbonnais, qui est comptabilisée dans une opération spécifique, des frais d'études 26K €,
- **les équipements sportifs** : 105K € pour la création du club-house et divers travaux, 65K € pour le sinistre de la Piscine, 23K € pour le bouclage de l'eau chaude sanitaire au gymnase Jean Pellez,
- **les équipements culturels** : 133 K € destinés à la Micro-Folie, à la modernisation du parc informatique et à la mise en place des compteurs d'entrée à La Pléiade ; concernant l'AP/CP Ecole Municipale de Musique qui est comptabilisée dans une opération spécifique : des frais d'études 23K €,
- **l'aménagement de ville** : 445K €, dont 253K € pour l'extension du cimetière ville, 171K € pour finaliser les travaux de l'église du Sacré-Cœur, 10K € pour l'aménagement du logement et commerce 9 rue du Docteur Léon Thivrier (ex-Lecante),
- **des opérations foncières** : 10K € pour une acquisition,
- **des achats d'équipement** : un mini-bus pour le secteur jeunesse 27K €, une tondeuse pour 13K €, divers équipements et outillages techniques, du mobilier.

Les **restes à réaliser 2023** en dépenses s'élèvent à 850 528,38 € et en recettes à 937 126,72 € (les dépenses sont couvertes par les recettes avec un excédent de **86 598,34 €**). Ils se décomposent de la manière suivante :

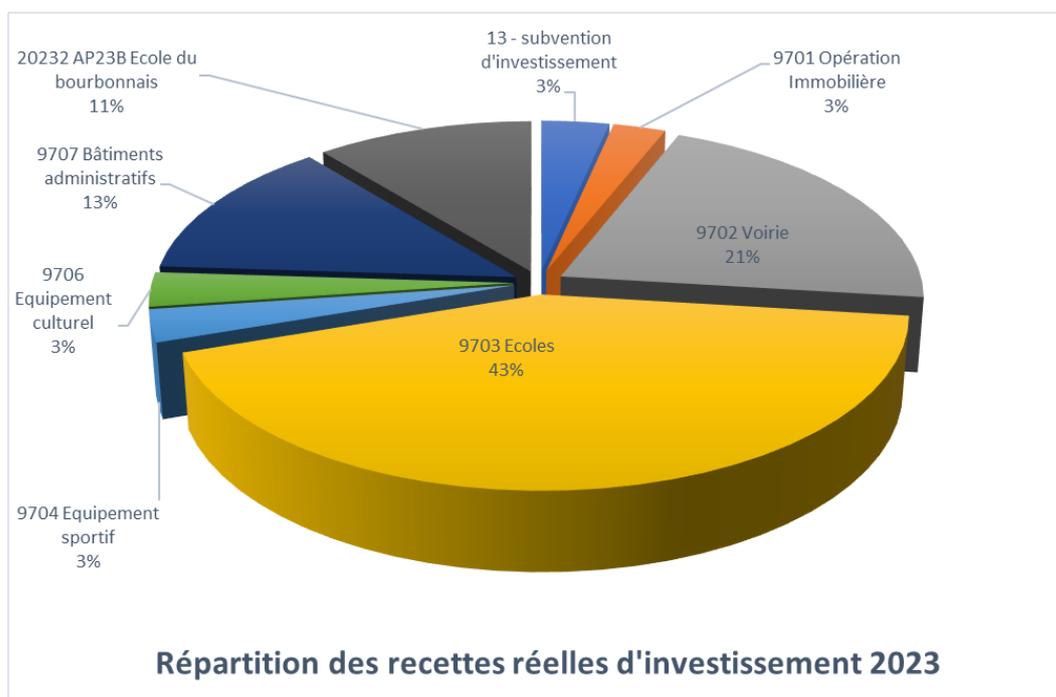
Opérations	Type d'opération	Dépenses	Recettes
	Divers investissements (portier vidéo école Marie Curie, porte PMR pour le local boule, signalétique mairie, VRD rue J Jaurès, J Dumazet..)	133 797,73	
200009	Acquisitions foncières	126 969,76	14 018,75
9701	Opération immobilière	51 058,80	158 330,00
9702	Opération de voirie	216 053,70	523 630,64
9703	Tvx et équip. Bat. Scolaires	76 346,00	
9704	Tvx et équip. Bat. Sportifs	1 148,54	58 879,50
9706	Tvx et équip. Bat culturels	9 360,00	
9707	Tvx et équip. Bat administratifs et cultuels	14 898,00	177 892,83
INV2022	Investissement 2022	12 875,42	
INV2023	Investissement 2023	208 020,43	4 375,00
Total général		850 528,38	937 126,72

> Les recettes d'investissement

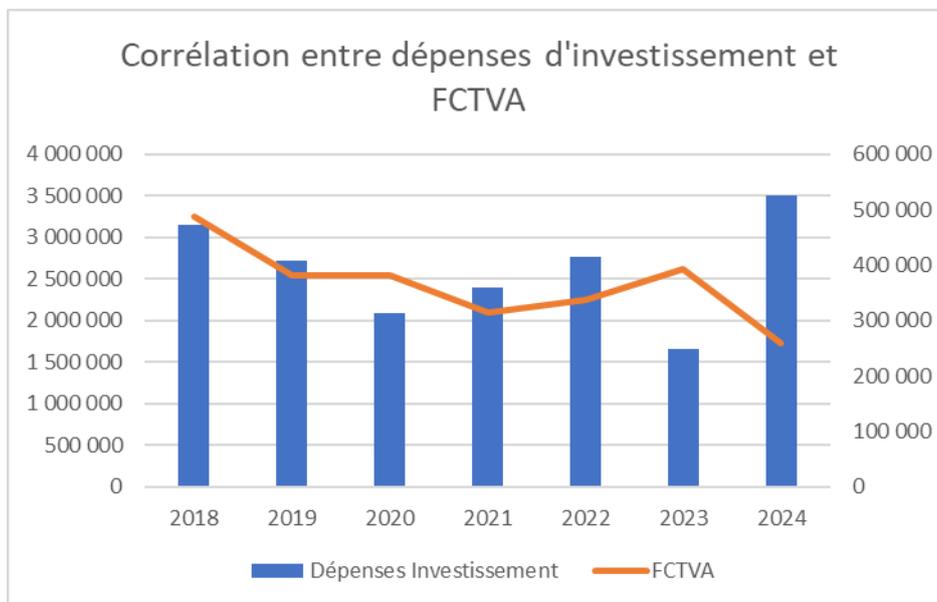
L'année 2023 a comptabilisé 660 026,19 € de subventions reçues, les restes à réaliser de subventions (notifiées) sont de 937 126,72 €. La Commune n'a pas eu recours à l'emprunt en 2023, comme en 2022.



Les restes à réaliser en dépenses concernent les travaux engagés (marchés publics en cours de réalisation) et les recettes correspondent aux subventions notifiées qui sont accordées mais non encore encaissées. Lorsque la dépense est payée, elle permet de justifier de la réalisation des travaux et de solliciter le versement des subventions. Il y a donc un glissement possible sur plusieurs années pour solder un projet.



Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) constitue la principale aide aux collectivités territoriales en matière d'investissement et depuis 2016 en fonctionnement sur un socle de dépenses identifiées. C'est une dotation destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire de 16,404%, de la charge de TVA sur les dépenses réelles d'investissement et de fonctionnement éligibles l'année suivante de la dépense (N+1). Il entre en recettes d'investissement dans le chapitre 10 (dotations et fonds divers) et au chapitre 74 pour le fonctionnement.



BUDGETS ANNEXES

BUDGET DES OPÉRATIONS ASSUJETTIES À LA TVA

BUDGET TVA - Compte administratif 2023

arrondis à l'euro près - totaux sans arrondi

FONCTIONNEMENT				
	CA 2023	CA 2022		
DEPENSES REELLES	121 721	80 988	RECETTES REELLES	193 564
011 Charges à caractère général	115 625	73 457	70 Produits des services et du domaine	1 383
65 Charges de gestion courante	0	201	73 Impôts et taxes	
66 Charges financières	6 097	7 330	74 Dotations et participations	
67 Charges exceptionnelles			Subv d'équilibre budget communal	133 908
DEPENSES D'ORDRE	4 369	4 128	75 Autres produits de gestion courante	58 273
042 Opérations d'ordre entre section	4 369	4 128	RECETTES D'ORDRE	0
Déficit de fonctionnement reporté			042 Opérations d'ordre entre sections	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	126 089,80	85 116,01	Excédent de fonctionnement reporté	17
Excédent de la section de fonctionnement	67 491,09	29 986,30	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	193 580,89
				115 102,31
			Déficit de la section de fonctionnement	

INVESTISSEMENT				
	CA 2023	CA 2022		
DEPENSES REELLES	48 001	33 673	RECETTES REELLES	29 969
- Opérations financières			10 Dotations et fonds propres	
16 Remboursements d'emprunts	16 618	33 673	1068 Excédent capitalisé	29 969
106 Excédent capitalisé			13 Subventions d'équipement	
- Opérations d'Equipement			16 Dépôts et cautionnements	
21 Immobilisations corporelles	31 383	0	RECETTES D'ORDRE	4 369
DEPENSES D'ORDRE	0	0	040 Opérations d'ordre entre sections	4 369
040 Opérations d'ordre entre section			Excédent d'investissement reporté	
Déficit d'investissement reporté	29 969	22 742	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	77 970,02
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	77 970,02	56 414,71	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	34 337,65
Excédent de la section d'investissement			Déficit de la section d'investissement	43 632,37
Résultat Général	23 858,72	17,15		26 445,56
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DU BUDGET	204 059,82	141 530,72	TOTAL GENERAL DES RECETTES DU BUDGET	227 918,54
Restes à réaliser de dépenses	0,00	0,00	Restes à réaliser de recettes	0,00
Résultat après restes à réaliser	23 858,72	17,15		0,00

> Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont progressé de 48,14%, la hausse est particulièrement marquée au chapitre 011 des charges à caractère général (+ 57,41%), cette hausse est essentiellement due à la hausse de l'énergie, des assurances et de copropriété. Les charges financières ont diminué de 16,82%.

> Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles augmentent de 68,17% en raison de la hausse de la subvention d'équilibre du budget principal qui a été de 133 908 € pour alimenter les dépenses de fonctionnement en hausse et les besoins d'investissement. Le chapitre 75 enregistre à nouveau une légère augmentation, de 2 447 €, de location de l'Agora.

> Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont constituées du remboursement de la dette et d'acquisition de matériel technique pour l'Agora.

> Les recettes d'investissement

L'excédent capitalisé constitue la principale recette de cette année (29 969 €), les amortissements annuels s'établissent à 4 369 €.

BUDGET DU TRANSPORT URBAIN

BUDGET TRANSPORT URBAIN - Compte administratif 2023

arrondis à l'euro près- totaux sans arrondi

FONCTIONNEMENT					
	CA 2023	CA 2022		CA 2023	CA 2022
DEPENSES REELLES	18 021,71	14 984,65	RECETTES REELLES	21 655,80	14 985
011 Charges à caractère général	4 800,00	5 023,87	013 Atténuations de charges		
012 Charges de personnel	13 221,71	9 940,78	70 Produits des services et du domaine		196
65 Charges de gestion courante			73 Impôts et taxes		
66 Charges financières			74 Dotations et participations	0,00	2 187
67 Charges exceptionnelles	0,00	20,00	Subv d'équilibre communale	21 655,80	12 600
014 Atténuations de produits			75 Autres produits de gestion courante		1
DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	76 Produits financiers		
042 Opérations d'ordre entre sections			77 Produits exceptionnels		
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			RECETTES D'ORDRE	0,00	0
71 Variations de stocks			042 Opérations d'ordre entre sections		
Déficit de fonctionnement reporté	0,00	0,00	043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	18 021,71	14 984,65	Excédent de fonctionnement reporté		
Excédent de la section de fonctionnement	3 634,09	0,00	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	21 655,80	14 984,65
Résultat Général	0,00	0,00	Déficit de la section de fonctionnement	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DU BUDGET	21 655,80	14 984,65	TOTAL GENERAL DES RECETTES DU BUDGET	21 655,80	14 984,65

L'équilibre du budget est réalisé par la subvention d'équilibre du budget principal de 21 665,80 €.

Les recettes réelles ont été anticipées à la demande du Comptable public, il en résulte un excédent de fonctionnement de 3 634,09 euros qui participera à l'équilibre du budget 2024 et une modération de la subvention d'équilibre communale 2024.